

Mise en place des accueils de proximité des Finances publiques



Un accompagnement de proximité pour les usagers est mis en place par la Direction départementale des Finances publiques de la Haute-Marne :

L'accompagnement proposé permet aux usagers :

- d'obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales
- de bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne
- d'être aidés pour déclarer ses revenus
- de gérer son prélèvement à la source
- d'obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)
- d'obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)
- de faire une réclamation contentieuse
- de déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année
- de demander une remise gracieuse ou des délais de paiement
- d'obtenir un bordereau de situation
- d'obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

Sur le territoire de la Communauté de communes d'Auberive, Vingeanne, Montsaugeonnais, cet accompagnement se traduit par la mise en place d'une permanence :

Tous les Vendredis

à l'Espace France Service de Prauthoy

2 rue de la Gare Prauthoy 52190 LE MON TSAUGEONNAIS

de 9h à 12h et de 13h à 16h

Les usagers peuvent prendre rdv sur www.impots.gouv.fr

Par ailleurs, à Langres, les agents du Centre des Finances publiques continueront à accueillir le public dans les mêmes conditions qu'actuellement, dans les locaux situés 1 rue Aubert.

Pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...), vous pouvez vous rendre chez les buralistes partenaires des Finances publiques qui affichent ce logo

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.